



MAIRIE
DE
FERRIERES ST MARY
CANTAL
15170

Tél. : 04-71-20-61-88

commune.ferrieresstmary@orange.fr

Compte-rendu du Conseil Municipal du 28 novembre 2022 – Salle du Conseil à 20h

Présents : Franck de Magalhães, Alain Cros, Sonia Chadel, Martine Pantel, Jacky Chalier, Patrice Bauger, Francis Garlaschi, Marc Sadouni, Daniel Salsac.

Procuration : Amélie Rolland à Franck de Magalhães.

Absent : Frédérique Fontanier.

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 17 octobre 2022

Pour : 9 abstention : 1 contre: 0

Rapport d'Information Général (RIG) par le Maire

Rappel des différentes animations sur la commune depuis le dernier Conseil municipal d'Octobre :

Le Téléthon a bien marché avec 1200€ de dons

Le repas « Tout Choux » aussi de l'association « Autour du Mont Journal »

Les 3 Cérémonies du 11 novembre, merci aux portes drapeaux Marc Sadouni et Jean Planteblat

Reconstitution Historique de la bataille de la Bérézina le week-end du 12 et 13 novembre

Réhabilitation de la Fontaine du Ro (route du Ventoux) par nos communaux

Travaux de réparation de la fuite d'eau sur la RN 122 par nos communaux

Travaux à venir pour une fuite d'eau rue de la Basse-Cour

Visite du bois sénescet à Monstéroux et des anciennes mines d'antimoine de la vallée de l'Arcueil

1. Adoption de la nomenclature comptable M57 en lieu et place de la M14

Avec l'accord du comptable public nous anticipons le passage à la nomenclature M57 à partir du 1^{er} janvier 2023

Pour : 10 abstention : 0 contre : 0

Adoption des nouvelles durées d'amortissements sur la nouvelle nomenclature

Pour : 10 abstention : 0 contre : 0

2. Révision du prix de l'eau potable et de l'assainissement et adoption d'un nouveau règlement du service de l'eau pour 2023

Nous avons eu une réunion avec Hautes Terres Communautés (HTC), le transfert de la compétence de l'eau aura lieu en 2026 à HTC avec une homogénéisation des tarifs et une augmentation forte. Compte tenu de l'inflation estimée à 5,5 % par l'État en 2023 et la nécessité de se rapprocher d'un cout de 1,20 le m3 imposé par le Bassin Loire Bretagne.

Approuver l'augmentation du tarif annuel de l'eau à 1,15€ du m³ HT jusqu'à 120m³ de consommation et 0,90cts au-delà ; de passer l'assainissement à 0,15cts du m³.

Pour : 10 abstention : 0 contre : 0

Nouveau règlement du service de l'eau 2023

L'actuel date de 1950 avec une révision faite en 1985

Proposition d'accepter la création d'un nouveau règlement du service de l'eau

Pour : 10 abstention : 0 contre : 0

3. Diagnostique système d'assainissement de la Gare

Nous avons un petit système pour moins de 20 hab., le ministère de la transition énergétique a rendu obligatoire la réalisation d'un diagnostic périodique (tous les 10 ans).

Pour : 10 abstention : 0 contre : 0

4. Dégrèvement sécheresse, reversement de la taxe foncière sur les propriétés non bâties aux exploitants

Pour : 10 abstention : 0 contre : 0

5. Désignation d'un conseiller correspondant incendie et secours

Proposition : Patrice Bauger

Pour : 10 abstention : 0 contre : 0

6. Financement travaux camping : demande de subventions

Rénovation de la toiture du bloc sanitaire et achat de l'automate avec une prévision de subventions à hauteur de 30 % DETR, 40 % Région AURA, 30 % autofinancement,

Pour : 10 abstention : 0 contre : 0

7. Étude pour la rénovation de l'église classée monuments historiques de Saint-Mary-le-Cros.

Suite à la visite de la DRAC de lancer le financement de l'étude diagnostique de rénovation de l'église dont : DRAC 40 %, Cantal 20 % plus la recherche d'autres financements

Pour : 10 abstention : 0 contre : 0

8. Motion de l'Association des Maires de France (AMF) sur les conséquences de la crise sur les comptes communaux et demandant une aide de l'Etat plus forte en f

Pour : 10 abstention : 0 contre : 0

9. Questions diverses :

-Le déplacement du conteneur à verre souhaité par HTC. Une réponse négative sera faite à HTC, le conteneur ayant déjà été déplacé à la demande de HTC il y a quelques années ; une énième demande de benne pour les déchets verts sera jointe à cette réponse.

- Les défibrillateurs seront mis en place dès que possible

- Les cartes postales : la commune se porte acquéreur à hauteur de 700€ comme décidé lors du précédent conseil, les 100€ supplémentaire seront issu de mécènes. Francis Garlaschi doit reprendre contact avec le vendeur.

Fin 21h30